



**ASSOCIATION INTER SPORTS et LOISIRS - LA BOISSIERE**

La Boissière, le 06/04/18

Cher(e) adhérent(e),

Comme chaque année, et conformément à nos statuts (article 13), vous êtes conviés à l'Assemblée Générale de l'AISL qui aura lieu le :

**Vendredi 25 Mai 2018 à 20h00**

Dans la salle polyvalente « LES TROUBADOURS ».

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

Si vous ne pouvez pas être présent, veuillez compléter le pouvoir ci-dessous, et le confier à l'adhérent de votre choix.

Important : - Les parents ont pouvoir "de droit" pour leurs enfants. Pour cela, ils doivent simplement signaler au bureau en début d'Assemblée Générale pour combien de personnes ils votent. Ceci est important pour obtenir le quorum. Merci de votre compréhension.

- Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, nous ferons une AG extraordinaire avec les personnes présentes pour voter les rapports moral et financier.

Un apéritif offert par l'association sera servi à l'issue de l'Assemblée Générale.

Sylvie Méjean, présidente, et toute l'équipe AISL

---

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'AISL**

**Vendredi 25 Mai 2018**

Je soussigné(e), Mr. ou Mme .....

Donne pouvoir à M.

.....  
Demeurant .....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'AISL, et de prendre part, en mon nom, aux délibérations et aux votes.

Fait à ..... Le ..... 2018

Signature de l'adhérent cédant précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».